

DOUADY, Clément-Noël (2016) *La ville comme processus. Derrière la forme urbaine, quelles dynamiques ?* Paris, L'Harmattan, 130 p. (ISBN 978-2-34310-937-4)

Dominique Royoux

Volume 62, Number 175, April 2018

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1057088ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1057088ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

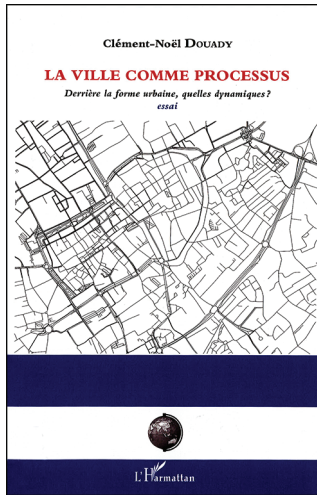
ISSN

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Royoux, D. (2018). Review of [DOUADY, Clément-Noël (2016) *La ville comme processus. Derrière la forme urbaine, quelles dynamiques ?* Paris, L'Harmattan, 130 p. (ISBN 978-2-34310-937-4)]. *Cahiers de géographie du Québec*, 62(175), 205–206. <https://doi.org/10.7202/1057088ar>



DOUADY, Clément-Noël (2016) *La ville comme processus. Derrière la forme urbaine, quelles dynamiques ?* Paris, L'Harmattan, 130 p. (ISBN 978-2-34310-937-4)

Ce petit ouvrage de facture non didactique présente une originalité : celle de proposer une contribution à une modélisation de la croissance urbaine contemporaine. L'auteur – un professionnel de l'urbanisme – veut élaborer des « lois simples » en la matière à partir d'une typologie du réseau viaire applicable à toutes les tailles de villes dans le monde, typologie qu'il décompose en trois catégories : les voiries de liaison entre quartiers, les capillarités au sein des îlots, et ce qu'il nomme les *enclosures*, c'est-à-dire ce qui permet de tracer les limites des différentes extensions urbaines à des périodes historiques données. Ces limites ont servi de repère, depuis une cinquantaine d'années, pour la création de rocade de contournement.

La compréhension des quadrillages orthogonaux ou circulaires est, pour l'auteur, indispensable à la compréhension des processus des formes urbaines, trop souvent réduites, selon lui, à des représentations immuables ou à des images fixes. Cette méthode paraît utile pour comprendre pourquoi, par exemple, l'emplacement d'un équipement public est localisé à tel endroit, en révélant qu'il se trouvait, à un moment de

l'histoire de la ville étudiée, à la confluence de deux voies importantes de communication, même si ces voies n'ont plus la même importance aujourd'hui.

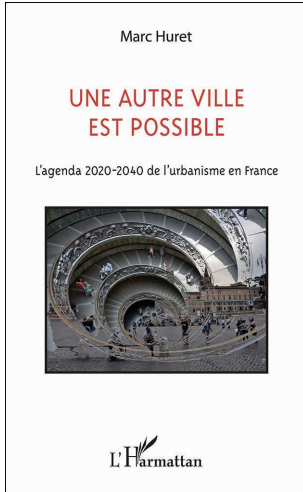
Si la thèse de l'auteur est convaincante dans la première partie, croquis et cartes à l'appui, elle l'est moins quand il évoque ensuite le poids de ce qu'il nomme les *facteurs géographiques* de la croissance urbaine et les réduit uniquement aux considérations physiques de la surface terrestre. Il affirme bien que « la structure de la ville est directement marquée par la nature et l'organisation du groupe social qu'il abrite », mais sans lui donner de contenu et sans relier ce point à la théorie modélisatrice développée dans la première partie.

Au-delà de cette contradiction, l'intérêt de l'ouvrage tient dans la production, à partir de nombreux exemples pris en France et à l'étranger, en Chine particulièrement, d'un « mini-atlas » des processus d'extension urbaine, inscrivant le périurbain, par le truchement de la typologie des réseaux d'infrastructures routières, dans la continuité des tissus urbains existants et participant, de ce fait, à l'atténuation des oppositions, aujourd'hui obsolètes, entre centres et périphéries.

L'ouvrage est organisé en six chapitres dont les principaux portent sur les composants des processus de croissance urbaine et sur les « facteurs » humains et géographiques des dynamiques urbaines. Le dernier chapitre détaille l'étude d'une petite ville française de 50 000 habitants, Brive-la-Gaillarde, située à l'ouest du Massif central. En 28 cartes, schémas, graphiques et croquis, l'auteur déploie concrètement sa théorie. Il décrit comment le noyau urbain de Brive, les enceintes historiques et défensives de la ville datant du XII^e siècle, ont structuré son urbanisation, les percées et les rocades, les différentes implantations commerciales et industrielles et comment ce noyau constituerait même une grille de lecture des dynamiques sociales, même si l'auteur – et c'est une limite

de l'ouvrage – s'appuie principalement sur l'impact du site pour décrypter les formes urbaines contemporaines.

Dominique ROYOUX
Université de Poitiers
Poitiers (France)



HURET, Marc (2017) *Une autre ville est possible. L'agenda 2020-2040 de l'urbanisme en France*. Paris, L'Harmattan, 146 p. (ISBN 978-2-34311-862-8)

L'auteur de cet ouvrage est un praticien français de l'urbanisme qui a notamment été directeur de sociétés d'aménagement, puis urbaniste-conseil indépendant. Il a également été maire adjoint d'une commune de banlieue parisienne. Dans ce livre, il poursuit deux objectifs liés : d'une part, initier aux questions d'aménagement des villes en France, d'autre part, plaider pour d'autres priorités pour l'urbanisme des prochaines décennies.

Huret se fait volontiers provocant. Il s'agit de dénoncer les pratiques de l'urbanisation en France depuis un demi-siècle : « Il n'y a aucune pensée urbaine, [...] simplement une prolifération [...] de zones toutes monofonctionnelles » (p. 28). On suivra l'auteur sur certains points de son

raisonnement. Ainsi, au moment où se met en place le palier métropolitain dénommé Grand Paris, l'auteur pointe le lourd héritage de l'émiettement communal. La spécialisation à outrance de l'espace de la banlieue parisienne (grands équipements, zones commerciales, parcs industriels, habitat social, zones pavillonnaires, etc.) contraste avec la mixité fonctionnelle et l'urbanité de la commune centre. Le zonage engendre des coupures urbaines, des déplacements automobiles et une certaine relégation sociale qu'avait déjà décrite François Maspéro (1990), il y a 25 ans. De même, l'auteur rejoint un résultat de la recherche sur les « écoquartiers » ou « villes durables » autoproclamées, à savoir que l'immense majorité de la structuration du tissu urbain français demeure antiécologique, générant des déplacements quotidiens qui s'allongent, une dégradation plus fréquente de la qualité de l'air et de la biodiversité, ainsi qu'une ségrégation sociospatiale accrue.

Pourquoi le zonage est-il aussi pratiqué en France? Marc Huret met cette question en perspective. Après la Deuxième Guerre mondiale, dans un contexte d'urbanisation rapide, l'État français faisait l'urbanisme. Il favorisait l'industrialisation du bâtiment et décidait des implantations nouvelles au gré des occasions, souvent sans tenir compte des oppositions ou des demandes des conseils municipaux. Pour l'auteur, en dépit de la décentralisation et des lois produites pour lutter contre l'étalement urbain, le référentiel du zonage imprègne toujours l'esprit du législateur et celui des élus locaux, qui ont maintenant en charge l'évolution spatiale de leur commune. Les plans locaux procèdent toujours par zonage et ne rendent pas lisibles les orientations futures. On est ici surpris que l'auteur n'évoque pas le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui est couplé depuis 2000 aux cartes de destination des sols. Mais on partage avec lui l'idée que l'urbanisme du quotidien est méconnu des citoyens : « Pour que la citoyenneté urbaine existe, il faut que les "gens" puissent s'investir dans la réflexion sur les enjeux du